



**Infrastructures de santé de qualité de la CEDEAO pour lutter contre les
Maladies Tropicales Négligées (MTN) au Burkina Faso, au Niger et au
Mali**

**RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN GESTION
FINANCIÈRE**

TERMES DE REFERENCE

Mai 2023

I - INTRODUCTION

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) est l'institution sanitaire spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui comprend 15 pays. Elle a été créée pour assurer l'atteinte du meilleur niveau possible et la protection de la santé des populations de la région de la CEDEAO. Les principales maladies sont les maladies transmissibles et non transmissibles. Il existe également des épidémies périodiques. Par conséquent, la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies sont parmi les priorités des activités de l'OOAS.

Parmi les problèmes de santé prioritaires dans la région de la CEDEAO figurent les maladies tropicales négligées (MTN), un groupe de 20 maladies d'étiologie variée qui touche environ 1,7 milliard de la population mondiale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que l'Afrique supporte environ 40% de la charge mondiale des MTN. Ces maladies touchent de manière disproportionnée les populations vulnérables et pauvres. Leurs manifestations débilitantes, leurs déformations et leurs handicaps contribuent à l'exclusion sociale et à la paupérisation. Les 15 pays de la région de la CEDEAO sont endémiques pour au moins une MTN. Environ 239 millions de personnes ont reçu un traitement pour, au moins, l'une des cinq principales MTN (filariose lymphatique, onchocercose, schistosomiase, géohelminthiases, trachome) en 2020.

La région de la CEDEAO a obtenu des succès significatifs dans le contrôle et l'élimination des MTN. La région abrite neuf des 19 pays africains qui ont éliminé au moins une MTN. Il existe un soutien politique pour l'élimination des MTN, comme le soulignent la Position africaine commune de l'Union africaine et le Cadre continental sur les MTN 2022, ainsi que l'appel lancé par l'Assemblée des ministres de la santé de la CEDEAO en 2021 pour accélérer les mesures de contrôle, d'élimination et d'éradication des MTN.

C'est dans ce contexte que l'OOAS a obtenu un financement de 121 millions USD de la Banque mondiale pour gérer un projet de chimioprévention du paludisme saisonnier /MTN dans le district transfrontalier de trois pays, le Burkina Faso, le Mali et le Niger en 2016-2020. D'énormes succès ont été obtenus dans la prévention des MTN et du paludisme et dans la réduction du fardeau de l'hydrocèle et du trichiasis trachomateux. L'OOAS cherche à consolider et à étendre les acquis de ce projet. À cette fin, l'OOAS a obtenu un financement de 7,5 millions USD de la Banque africaine de développement (BAD) pour un projet de trois ans (2023-2025) visant à améliorer l'accès à la prévention, au diagnostic et au traitement des MTN dans les districts transfrontaliers des trois mêmes pays. Le projet s'intitule "Infrastructure sanitaire de qualité de la CEDEAO pour la lutte contre les maladies tropicales négligées (ISQ-MTN) au Burkina Faso, au Niger et au Mali" et comporte trois composantes : Soutenir la réhabilitation des établissements de santé pour la prise en charge des MTN ; Améliorer la prévention et la prise en charge de la morbidité liée aux MTN et contribuer à la durabilité du programme ; et Coordination et gestion du projet.

Contrairement au projet précédent, le projet ISQ-MTN investit massivement dans les infrastructures de santé (bâtiments, aménagements et équipements) comme une approche majeure pour améliorer le diagnostic précoce et la qualité des soins pour les MTN, la collaboration multisectorielle, les garanties environnementales, l'inclusion sociale et l'autonomisation des communautés. L'OOAS doit mettre en place une Unité de Gestion de Projet (UGP) qui gèrera le projet sur la période 2023-2025. A cet égard, l'OOAS souhaite recruter un spécialiste en gestion financière dont les responsabilités, qualifications, et expériences sont définies dans les présents termes de référence.

II- OBJET DE LA MISSION

Le spécialiste en gestion financière sera chargé de gérer les finances et la comptabilité du projet, et de satisfaire à toutes les exigences en matière de rapports financiers sur la base des directives et procédures relatives à la gestion financière en vertu des règlements de la CEDEAO et des procédures de la Banque africaine de développement. Il/elle rendra compte au Coordonnateur de l'unité de gestion du projet (UGP), sous la supervision du Directeur du Département de la Santé Publique et de la Recherche.

III - PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le Spécialiste de la Gestion Financière établira un sous-système financier au sein du système de gestion financière de l'OOAS pour le projet. Il / elle assurera l'exécution efficace des fonctions de gestion financière du projet, en rendant compte au Coordinateur de l'Unité de gestion de projet et en travaillant en étroite collaboration avec le département de l'administration et des Finances de l'OOAS. La mise en œuvre du projet s'appuiera sur l'expertise de projets similaires à l'OOAS, guidée par le travail d'équipe, l'approche multidisciplinaire et la communication régulière avec les pays bénéficiaires.

Parmi ses fonctions, le spécialiste de la gestion financière (SGF) aura les responsabilités suivantes :

Système de contrôle interne

- a. Veiller au respect des procédures de gestion financière établies dans le manuel de procédures administratives, comptables et financières validé par la Banque ;
- b. Examiner et soumettre au coordonnateur du projet des rapprochements bancaires mensuels pour tous les comptes bancaires préalablement élaborés par le comptable ;

Planification et budgétisation

- c. Préparer des budgets consolidés / projections de flux de trésorerie ;
- d. Préparer le rapport d'exécution budgétaire mensuellement ;

Comptabilité et immobilisations

- e. Veiller à ce que la comptabilité soit tenue à jour dans SAP
- f. Valider les écritures comptables passées par le comptable dans SAP ;
- g. Procéder à l'analyse au moins une fois par mois des comptes ;
- h. Veiller à la sauvegarde (codification, assurance, inventaire, entretien et réparation...) et à l'utilisation dans l'intérêt du projet des immobilisations affectées au projet

Gestion de la trésorerie

- i. Veiller à ce que tous les paiements soient effectués conformément aux conventions de financement
- j. Préparer les demandes de reconstitution de fonds de roulement à la Banque africaine de développement s'agissant du compte spécial ;
- k. Coordonner le fonctionnement correct des comptes d'exploitation à ouvrir dans chaque pays ;

Rapports financiers

- l. Préparer des états financiers annuels consolidés du projet et des rapports de suivi financier consolidé de façon trimestrielle à soumettre à la Banque dans les 45 jours suivant le trimestre concerné ;
- m. Faciliter les travaux d'Audit externe et tout autre mission de contrôle ou de supervision financière y compris les missions de l'Auditeur Général de la CEDEAO ;

- n. Assurer le suivi de toute question relative à la vérification ou de toute lettre de recommandations

Autres

- o. Contribuer à la gestion financière des points de discussion et des discours pour les principaux événements de plaidoyer organisés par / auxquels l'OOAS a participé en étroite consultation avec les Etats membres, les partenaires et les autres parties prenantes
- p. Examiner les questions de technologie de l'information liées à la gestion financière et coordonner les révisions et les modifications apportées aux systèmes avec des experts en systèmes
- q. En collaboration avec le coordonnateur de l'unité de gestion de projet, surveiller le rendement par rapport aux indicateurs de rendement financier

IV - QUALIFICATIONS, EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES REQUISES

Le spécialiste en gestion financière doit posséder au minimum les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau BAC+5 [comme par exemple Master II, diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS), MBA, Diplôme d'Études Supérieures de Comptabilité et Gestion Financière (DESCOGEF), ou d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau BAC+4 [comme par exemple Master I, Maîtrise, Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF), Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières (MSTCF)] en finance, comptabilité, audit, gestion, ou contrôle de gestion ;
- Pour les titulaires d'un diplôme de niveau BAC+4, capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins dix (10) ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins cinq (5) ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...) ;
- Pour les titulaires d'un diplôme de niveau BAC+5, capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins sept (7) ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins cinq (5) ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...) ;
- Une connaissance des exigences et des procédures de gestion financière de la Banque africaine de développement (ou d'une autre banque internationale de développement) serait un avantage
- Solide connaissance des normes comptables internationales du secteur public et des normes internationales d'information financière ;
- Application des systèmes et progiciels d'information financière tels que SAP ;
- Expérience avérée du travail dans un environnement multiculturel et avec des professionnels de haut niveau ;
- La maîtrise du français parlé et écrit est essentielle ;

En outre, le candidat doit avoir (i) un bon sens de l'organisation et de la planification budgétaire ; (ii) un sens élevé de l'initiative et de l'anticipation ; (iii) des compétences en communication ;

(iv) la capacité à mettre en place des procédures de gestion et de partage des informations financières ; et (v) une expérience du travail sous pression et du respect des délais des projets.

V - DURÉE, LIEU D’AFFECTATION ET NATURE DE L’ENGAGEMENT

Il s'agit d'un poste de consultant pris en charge sur les ressources du projet financé par la BAD dans le cadre de l'UGP au sein de l'OOAS. Le spécialiste en gestion financière sera recruté pour la durée de mise en œuvre du projet à compter de la date de signature de son contrat, la date de clôture du projet étant fixée au 31 décembre 2025. Cependant, la continuité de son contrat d'une année à l'autre est subordonnée à l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances sur la base des critères de performance définis dans les termes de référence de son poste. A l'issue de l'évaluation annuelle, l'OOAS notifiera un courrier au Spécialiste en gestion financière pour l'informer de la continuité ou non de son contrat en fonction des résultats de l'évaluation. Toute décision de l'OOAS de mettre fin au contrat du Spécialiste en gestion financière avant la date de clôture du projet devra être préalablement approuvée par la Banque. Le spécialiste en gestion financière du projet sera basé au siège de l'OOAS à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), et effectuera de nombreux déplacements dans les pays bénéficiaires du projet, selon les besoins.

VI – LIVRABLES A FOURNIR

Les livrables spécifiques attendus seront entre autres :

- i. Rapport d'activité mensuel incluant l'exécution du budget ; paiements, projections de flux de trésorerie ;
- ii. Rapport de suivi financier trimestriel en conformité avec les canevas de la Banque
- iii. Rapprochements bancaires mensuels pour les comptes bancaires du projet
- iv. Écritures comptables validées à l'aide de SAP ;
- v. Statut des états financiers pour audit interne ou externe
- vi. Rapport sur tout problème d'audit ou lettre de recommandations
- vii. Rapports de mission, rapports de réunions financières, etc.

Les échéances des rapports seront fixées d'un commun accord avec l'OOAS, en tenant compte des exigences de la BAD. Un plan de travail mensuel des activités décrira les produits livrables mensuels attendus.

VII - CRITERES D’EVALUATION DES PERFORMANCES DU SPECIALISTE EN GESTION FINANCIERE

Les performances du Spécialiste en gestion financière seront évaluées annuellement par l'OOAS sur la base des indicateurs minimum suivants :

- Le taux annuel d'exécution du budget et l'efficacité générale d'exécution du projet ;
- Le nombre de contrats signés et financés au cours de l'année ;
- Respect des délais de « reporting financier » indiqués dans le document de projet ;
- Maîtrise des règles et procédures de « reporting financier » de la BAD ;
- Le rapport de performance de l'audit interne et de l'audit externe
- Le taux de résolution des problèmes de gestion des données dans SAP
- La qualité des rapports d'activité trimestriels sur la gestion financière.

Les résultats de cette évaluation seront communiqués à la Banque pour information.